L'initiative contre l'immigration de masse met en danger notre santé

Jürg Schlup
Dr, président de la FMH

Le délai pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse touche à sa fin dans cinq mois et, jusqu'à présent, le Conseil fédéral n'a pas encore réussi à résoudre – ce qui n'est pas surprenant – la quadrature du cercle décidée le 9 février 2014. Comme si le défi de trouver un équilibre entre les contingents exigés par l'initiative et la libre circulation des personnes ne suffisait pas, voilà que la décision britannique de sortir de l'UE vient compliquer encore un peu plus les négociations. Au cas où la solution visée par le Conseil fédéral, à savoir une solution négociée avec l'UE, n'aboutissait pas et que la Suisse préférait adopter des mesures à sens unique, alors les Bilatérales seraient sérieusement remises en cause. Dans un contexte Suisse-Europe aussi ambivalent, ne s'agit-il pas d'ironie de l'Histoire que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, nous rende visite justement à l'occasion des 70 ans du discours «*Let Europe arise*» de Winston Churchill à l'Université de Zurich? Après le 9 février, le Brexit, et alors que les discussions sont vives en Suisse sur sa souveraineté et l'Accord-cadre avec l'UE, on peut craindre que son discours n'arrive pas à atteindre le même esprit visionnaire, ce qui serait pourtant primordial.

Chaque année depuis 2006, plus de la moitié des nouveaux spécialistes a étudié à l'étranger.

Une mise en œuvre susceptible de répondre aux enjeux de demain ne présuppose pas uniquement une vision européenne en matière de politique, mais elle doit surtout correspondre à la situation de notre pays. Les milieux économiques ne sont pas les seuls à craindre les conflits autour des contingents, le domaine de la santé est aussi concerné. Dans un pays où un tiers des médecins en exercice vient de l'étranger, une limitation plus stricte pourrait mettre à mal la couverture médicale. Chaque année depuis 2006, la majorité des nouveaux spécialistes a étudié à l'étranger [1] et, en 2015, 70% de tous les nouveaux spécialistes étaient au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger.
Aujourd'hui, la pénurie de médecins de famille nous montre déjà à quoi pourrait ressembler notre couverture des soins si le nombre de médecins venant de l'étranger devait être insuffisant. Depuis plusieurs décennies, près de 40% des médecins fraîchement sortis des universités suisses optent pour une des formations de la médecine de base [2], tendance plutôt à la hausse [1]. Si le nombre de médecins de famille est insuffisant, cela vient aussi du fait que nous formons trop peu de médecins *en général*. Nous sommes dépendants de l'immigration, aussi bien de généralistes que de spécialistes, pour couvrir nos besoins. Alors que le manque de spécialistes n'est pas encore flagrant, nous sommes en revanche face à une pénurie de médecins de famille, pour la simple raison que les confrères étrangers qui s'installent ici exercent plus souvent une spécialité, au détriment de la médecine de base.

Nous sommes dépendants de l'immigration, aussi bien de généralistes que de spécialistes, pour couvrir nos besoins.

L'augmentation du nombre de places d'études en médecine, même si elle est constante depuis 2009, ne se fera concrètement ressentir que dans quelques années et il est indispensable pour la sécurité de notre système de santé que les médecins étrangers puissent continuer de venir en Suisse. Un renforcement des critères de qualité actuels pour l'admission permettrait d'atteindre une répartition des spécialistes adaptée au besoin. Si une activité d'au moins trois ans dans un établissement de formation suisse reconnu *dans la discipline demandée pour l'autorisation de pratique* devenait une condition sine qua non, alors les nouvelles admissions correspondraient aux postes disponibles dans les différentes spécialités, et donc aussi au besoin.
Comme dans beaucoup d'autres branches de notre économie, le secteur de la santé montre qu'il est illusoire de croire à une soi-disant protection de l'indépendance de la Suisse grâce à l'initiative dite de l'immigration de masse. Au cœur de l'Europe et dans un monde globalisé, la Suisse a besoin de lien, de contact et d'échange, et pour la prise en charge médicale, d'un Conseil fédéral qui arrive à résoudre la quadrature du cercle.

Références
1 Dubach et al. (2014). Steuerung der ärztlichen Weiterbildung in der Schweiz. Bern: Büro Bass.
2 Par disciplines de médecine de base, on entend ici les titres de médecin praticien, de spécialiste en médecine interne générale et de spécialiste en pédiatrie.